



**FORUM :** Commission UNICEF

**QUESTION :** Comment garantir un accès équitable et universel à la vaccination dans un contexte de désinformation, de crises sanitaires et de contraintes économiques mondiales ?

**SOUMIS PAR :** Délégation du Royaume de Bahreïn

L'Assemblée,

Rappelant la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989, qui reconnaît le droit de chaque enfant d'avoir non seulement le meilleur état de santé possible mais également d'avoir accès aux services médicaux nécessaires,

Ayant à l'esprit la Résolution WHA73.1 de l'Organisation mondiale de la santé (2020) sur la réponse à la pandémie de COVID-19 et l'importance d'un accès équitable aux vaccins,

Accueillant avec satisfaction les efforts de l'UNICEF, de la GAVI Alliance et de l'OMS dans la mise en œuvre de l'initiative COVAX autrement dit la plus grande opération d'approvisionnement et de distribution de vaccins de l'histoire,

Prenant en compte les progrès réalisés dans la vaccination mondiale, tout en reconnaissant que selon l'OMS, près de 25 millions d'enfants n'ont pas reçu les vaccins primordiaux en 2023, soit une hausse importante par rapport à 2019,

Se déclarant préoccupé par la désinformation croissante sur les réseaux sociaux concernant la vaccination, ce qui entrave par la même occasion la confiance du public et menace les campagnes de santé publique,

Saluant la coopération internationale et régionale du Royaume de Bahreïn, notamment à travers son soutien aux programmes de vaccination universelle et ses partenariats avec le Gulf Health Council( organisation qui facilite la vérification des examens médicaux des travailleurs expatriés souhaitant travailler dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ,

Reconnaissant les difficultés économiques post-pandémiques qui limitent la capacité des pays à maintenir une couverture vaccinale optimale,

Convaincu que seule une approche centrée sur la solidarité, l'éducation et le renforcement des systèmes de santé, permettra d'atteindre un accès universel à la vaccination pour tous les enfants du monde,

1. *Réaffirme* l'importance fondamentale de la vaccination comme pilier de la santé publique mondiale et comme droit universel de chaque enfant, reconnu par la

Convention relative aux droits de l'enfant ;

2. *Souligne* que la lutte contre la désinformation constitue un élément essentiel pour garantir une réussite totale (ou dans un premier temps encourageante) des campagnes de vaccination et pour renforcer la confiance des populations ;
3. *Appelle* donc les États membres à renforcer leurs systèmes de surveillance, de communication publique et de réponse rapide afin de combattre activement la désinformation liée aux vaccins, notamment sur les réseaux sociaux, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ;
4. *Propose* la création d'un Programme mondial d'éducation à la santé vaccinale, piloté par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), visant à :
  - a) former des enseignants aux enjeux de la vaccination infantile ;
  - b) renforcer les compétences des professionnels de santé en communication avec les populations afin de diffuser des informations fiables culturellement, accessibles et adaptées à chaque pays ;
5. *Encourage* les gouvernements à investir dans la recherche et le développement de vaccins accessibles, sûrs et abordables ;
6. *Soutient* le transfert de fonds régionaux destinés à financer durablement les campagnes de vaccination dans les zones à faible revenu ou touchées par des crises humanitaires ;
7. *Invite* les États à faciliter le transport, le stockage et la conservation des vaccins, notamment par le développement et le renforcement des infrastructures de la chaîne du froid dans les régions les plus isolées ;
8. *Se félicite* des efforts déjà entrepris par l'initiative COVAX pour l'accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, et *réaffirme* la nécessité d'assurer une distribution équitable des vaccins fondée sur les besoins sanitaires et non sur les capacités économiques ;
9. *Invite* les médias et les plateformes numériques à collaborer avec les autorités nationales et internationales compétentes afin de limiter la diffusion de fausses informations sanitaires et afin de promouvoir des campagnes de sensibilisation fondées sur des données scientifiques vérifiées ;
10. *Appelle* enfin les États membres à œuvrer de manière coordonnée, solidaire et inclusive afin de garantir à chaque enfant du monde un accès sûr, rapide et équitable aux vaccins essentiels pour leur développement en tant qu'humain en bonne santé.